

## Commission restauration du 22 juin 2017 de 17h30 à 18h30

Présents : pour la mairie : Mme VINET, Fabian BOUVIER, Laurent DENOT, Nicolas (?)

Pour les parents : Sophie LEPRINCE, Marie MATHIEU

### **Préambule :**

Il a été décidé de créer un planning de rencontre planifié dès la rentrée afin de faciliter la présence des représentants des parents à raison d'1 fois/trimestre :

- Nov./déc. (1 bilan de l'année),
- Mars (milieu d'année),
- Juin (pour préparer la rentrée suivante).

Ces rencontres seront aussi une commission « menus » avec présence de 2 enfants et parents d'élèves sur le même modèle que celle du service portage.

Il a été convenu d'avoir des horaires différents pour les 3 (une le matin, une autre fin de journée, et une en soirée) afin de toucher le plus grand nombre d'entre nous.

### **1. Arrêt de certaines activités pédagogiques :**

L'annulation de l'activité « galettes des rois CP/GS », est uniquement, due au problème de départ parmi le personnel de la cuisine, non remplacé de suite.

L'activité « pain » a pu se faire ainsi que les petits déjeuners pédagogiques en TPS/PS (idées d'en faire aussi en CP et CM2 ? à réfléchir et à proposer en conseil d'école à la rentrée)

### **2. Baisse diversité des plats :**

Menus sur 5 semaines consécutifs/ changement toutes les 5 semaines (plan alimentaire) / période difficile en nov. et déc. menus faits rapidement avec des incohérences, rectifiés sur le terrain pas sur le papier.

Juste pour info, les repas portage sont fait en même temps que les repas pour les enfants le même jour pour faciliter la cuisine.

Laurent Denot reconnaît des difficultés sur la période de Novembre à Février, toujours liées au problème d'effectif.

### **3. Fin de service plat différent / plat froid :**

La différence entre début et fin de service s'explique par des impératifs de gestion des stocks (produits frais donc à consommer rapidement) et pour éviter le gâchis.

3.1 Problème important de fréquentation sous-évaluée certains jours = à la rentrée, ce sera résolue avec une inscription obligatoire (pénalité si non respectée = en cours d'être voté en municipalité), inscription 3 jours avant, en cas d'absence besoin de justificatif de la part des parents.

Laurent DENOT souhaite néanmoins de la souplesse que nous avons tous cautionné.

3.2 Explications sur les règles de températures (froid 3°C/10°C, chaud 63 °C)

Entrée chaud : longueur de queue donc baisse température pour les derniers (pas de solutions pour réchauffer, celles évoquées (Micro-Onde, cloche, 2 services) ne sont pas recevables.

Laurent DENOT a une grande capacité d'autocritique, et souhaite vraiment corriger les retours négatifs mais pour cela il a besoin d'exemples concrets, ne pas hésiter à lui faire un mail quand ça arrive !

#### **4. Discipline :**

Arrêt des « contrats avenir », turn-over important, règles pas toujours suivies par certains encadrants périscolaires. Mais une amélioration a été constatée en fin d'année.

Souci de pérenniser les intervenants pour que les enfants gardent des repères et des règles constants.

Nous avons évoqué la non souplesse de certains animateurs, que Laurent a justifié par la nécessité de remettre en place des règles. Nous avons évidemment partagé cette volonté mais souligné que nous souhaitions un peu plus de douceur dans l'échange.

Ils vont à partir de septembre contractualiser 2 animateurs cantine ce qui souligne la volonté de stabiliser l'effectif.

#### **5. Produits locaux et bio :**

14% de bio pas de baisse / pas d'augmentation

Il n'y a pour l'instant aucun texte pour le local : pas d'obligation

Laurent DENOT a le souci de privilégier le local : fruits et légumes Bio (Gabillard essentiellement), lait de région (mais non labellisé), viandes (pas de label rouge) mais filière bretonne « Bleu blanc cœur ».

#### **6. Tarifs :**

Nous faisons un constat : 5,20€ le repas par enfant pour 80 % des familles.

Il est donc évident que les familles demandent de la qualité au vu du prix !

Laurent DENOT précise que pour garder la prix/qualités il y a deux solutions : diminuer les pertes et augmenter la ligne budgétaires restauration scolaire en mairie.

Mme Vinet a reconnu sans difficulté notre engagement et soutien pour la lutte contre le gaspillage.

La mairie doit mettre en place une nouvelle communication sur l'inscription sur le portail famille, et reconnaît une nouvelle fois avoir manqué de communication claire sur ce sujet.

Nous avons souligné à nouveau que nous étions disposés à communiquer les informations importantes de la mairie : d'où notre nouvelle demande pressante d'avoir des panneaux d'affichage devant l'école !